

Demande de bourse municipale 2025/2026 pour les familles de lycéens domiciliées à Die

Cadre réservé à l'Administration	NOM et Prénom du parent effectuant la demande :	
Revenu fiscal de référence :	Adresse complète:	
Nombre de parts :	N° de Téléphone : Adresse Mail :	
Quotient familial:	Situation de famille : célibataire - marié - veuf – divorcé - séparé – vie maritale - PACS.	
Tranche:	Profession:	
Aide accordée	Nom et adresse de l'employeur :	
	Profession du conjoint et adresse de l'employeur :	
<u>Prestations familiales</u> :	ENFANTS À CHARGE :	
A.F	Nom et prénom Date de naissance Établissement et classe	
C.F		
P.A.J.E		
A.P.I		
A.S.F		
A.P.E		
A.L.F	<u></u>	
A.P.L	ÉLÈVES POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDÉE :	
R.S.A		
TOTAL:		

Dossier à déposer au CCAS avec les JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

- Dernier Avis d'imposition ou non imposition (Avis 2025 pour les revenus 2024)
- Relevé des prestations de la CAF ou MSA.
- Justificatif de domicile (dernière quittance de loyer, bail ou facture EAU/EDF).
- Relevé d'Identité Bancaire des parents.
- **CERTIFICAT de SCOLARITÉ** fourni par le lycée.

À rapporter en Mairie au CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1er étage bureau à droite) LE MATIN SUR RENDEZ-VOUS de 8h30 à 12h SAUF LE JEUDI Tél.: 04 75 21 08 82 - Mail: ccas@mairie-die.fr

Les informations recueillis sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Maire de Die, pour les demandes de bourses municipales. Elles sont conservées pendant 10 ans et destinées au CCAS de la ville de Die. Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : administration@mairie-die.fr

Fait à	à Die, le	Signature :